

Contrôle technique - Rapport annuel de l'UTAC-OTC : la FNA se veut prudente

jeudi, 02 mai 2019

Suite à la diffusion par l'UTAC-OTC des résultats du contrôle technique pour 2018, la FNA constate la très faible hausse du taux de contre-visites depuis le 20 mai 2018. Mais elle se veut prudente, et appelle les réparateurs à jouer pleinement leur rôle de conseil auprès de leurs clients pour un contrôle technique réussi...

La Fédération Nationale de l'Automobile (FNA) a diffusé hier un communiqué de presse appelant à la prudence [suite au rapport annuel que vient d'éditer l'UTAC-OTC](#) et concernant le bilan de l'ensemble des contrôles technique (CT) réalisés en France.

Soulignant qu'il y a bel et bien eu hausse des contre-visites depuis la mise en place du nouveau CT en mai 2018, le taux passant de 18,56% en 2017 à 18,99% l'année suivante. Une hausse on ne peut plus modérée, souligne la fédération, dans la mesure où le taux de contre-visites n'excède pas 19,74% à partir du 20 mai de l'entrée en vigueur du contrôle technique renforcé. Une hausse modérée donc, [que le réseau Dekra anticipait dès novembre dernier](#), bien avant l'édition des résultats 2018...

Anticipation, meilleure préparation... et mise en application

A cela l'organisation professionnelle voit trois raisons principales. D'abord, l'anticipation des automobilistes à faire passer leur véhicule au CT avant cette date fatidique, le volume d'activité dans les centres ayant plus que significativement augmenté sur le premier semestre. Un phénomène d'anticipation qui a vu en outre des véhicules relativement récents arriver dans les centres de contrôle. En parallèle, le nouveau contrôle étant décrit depuis de longs mois comme plus restrictif, une demande accrue en matière de pré-contrôles a pu être observée sur le terrain.

Deuxième facteur qui n'a pas engendré de hausse plus importante selon la FNA : la difficulté d'estimer le nombre d'automobilistes aujourd'hui en défaut de CT, n'ayant pas rempli cette obligation réglementaire par crainte d'un échec qui serait synonyme de réparations parfois coûteuses.

Troisième et dernière raison, les nécessaires ajustements sur le terrain à toute entrée en application d'une nouvelle disposition. Les contrôleurs, dont le jugement sur l'état des organes est désormais davantage pris en considération dans ce nouveau CT, doivent s'approprier les nouvelles règles, estime la FNA. Et ce jugement devrait vraisemblablement s'affiner à mesure des formations annuelles obligatoires pour les contrôleurs...

La FNA aux côtés des réparateurs

Au-delà, l'organisation professionnelle rappelle qu'un véhicule, même s'il est âgé et/ou kilométré, obtient le précieux Sésame dès lors qu'il est correctement et régulièrement entretenu. Dans ce cadre, et afin de permettre aux clients automobilistes de mieux gérer leur budget d'entretien auto, la fédération met à la disposition des réparateurs une palette d'outils, dont une campagne de communication intitulée «le contrôle technique, un travail d'équipe», un outil numérique baptisé CT Scan qui permet aux réparateurs d'informer leur clients et de diagnostiquer les résultats du nouveau CT et enfin une formation des professionnels de l'entretien-réparation au pré-contrôle.

A ce titre, l'organisation souligne que l'âge du parc contrôlé continue d'augmenter du fait de davantage de véhicules plus anciens et kilométrés. Les réparateurs doivent se positionner en conseil auprès de ces automobilistes, 2019 et 2020 -passée la vague d'anticipation- devant offrir des perspectives de business additionnel pour préparer au mieux ces véhicules au CT...